



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX INITIATIONS DE STREET WORKOUT

DU 7 MAI AU 22 JUIN 2025 À LAUSANNE

Les présentes conditions générales s'appliquent à chaque participant-e des initiations de street workout organisées du 7 mai au 22 juin 2025 par la Ville de Lausanne en collaboration avec l'association Sthenos Movement.

1. CONDITION PHYSIQUE

Pour participer aux initiations, les participant-es doivent être en bonne santé physique et ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique d'une activité physique et sportive.

Les participant-es sont responsables de suivre le cours et d'adapter les exercices physiques à leur propre condition et capacités personnelles.

2. LIMITE D'ÂGE

L'âge minimal requis pour participer seul-e aux initiations est de 14 ans. Les personnes plus jeunes sont acceptées à condition d'être accompagnées par un-e adulte responsable.

Pour prendre part aux initiations, les personnes mineures doivent impérativement venir avec une autorisation parentale signée par leur représentant-e légal-e. Le document se trouve sur notre site internet: www.lausanne.ch/street-workout.

3. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par des pratiquant-es de street workout membres de l'association Sthenos Movement.

4. MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Les participant-es doivent venir en tenue de sport (pas de vestiaires, ni de douches et WC sur place) et emporter avec elles/eux un tapis de yoga ou un linge ainsi que de quoi s'hydrater.

5. ASSURANCE

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie ou de dommages corporels ou matériels que pourrait subir un-e participant-e.

Il incombe aux participant-es d'être assuré-es contre les risques d'accidents et couverts par une assurance Responsabilité civile (RC).

De plus, l'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas de vol ou de perte d'objets de valeur ou d'argent liquide d'un-e participant-e.



6. PRIX

Les initiations sont gratuites grâce au financement de la Ville de Lausanne.

7. PARTICIPATION

Six initiations sont ouvertes à tout le monde et les six autres sont réservées aux femmes uniquement (toute personne s'identifiant comme telles).

Un groupe WhatsApp est dédié au projet et rassemble l'ensemble des participant-es et des coaches. Toutes les informations relatives aux initiations sont transmises via ce groupe.

En cas d'intérêt à participer aux initiations, il est fortement recommandé de faire partie de ce groupe WhatsApp.

Aucune inscription préalable n'est requise pour participer aux initiations. Toutefois, à leur arrivée sur place, les participant-es sont invité-es à s'annoncer auprès du personnel d'encadrement et à remplir une feuille de présence avec leurs données personnelles (nom, prénom et si souhaité, numéro de téléphone).

Les initiations ont lieu par tous les temps. En cas de météo défavorable (pluie, orage...), le cours a lieu à Chauderon car le parc de street workout est couvert.

8. PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles des participant-es (prénom, nom et numéro de téléphone) seront utilisées uniquement dans le cadre des initiations de street workout (transmission d'informations, questionnaire de satisfaction).

9. DROIT À L'IMAGE

Lors des initiations, des images et vidéos peuvent être prises à titre promotionnel. En cas de désaccord, les participant-es sont prié-es de s'annoncer auprès de la personne qui prend les images.

Les participant-es ne pourront prétendre à une quelconque rétribution pour la diffusion et l'utilisation de leur image.

10. PUBLICITÉ

Il est interdit de faire de la publicité ou de la propagande lors des initiations sans l'autorisation écrite des organisateurs.

11. ORGANISATION

Les initiations sont organisées par le Service des sports de la Ville de Lausanne en partenariat avec l'association Sthenos Movement.

Le for juridique est à Lausanne.

Fait à Lausanne, en mars 2025.